



l'Echo des Filières

Actualisation **avril 2007**

« **L'Echo des filières** » est une newsletter réalisée par le Département Prévention, Recyclage et Organisation des Filières, de la Direction des Déchets et Sois de L'ADEME.

Cette lettre se veut l'écho de l'actualité des filières de produits en fin de vie et du recyclage. Sous forme de brèves, elle donne une information synthétique mise à jour régulièrement, et renvoie sur une information plus complète disponible soit sur le site internet de l'ADEME, soit auprès des ingénieurs du Département, soit sur les sites de nos partenaires. **Vous pouvez la recevoir directement par mail sur simple demande** adressée à [Jean-Paul DUPUY](mailto:Jean-Paul.DUPUY@ademe.fr)

SOMMAIRE

ACTUALITES - A LA UNE

VEILLE REGLEMENTAIRE

ÇA SE PASSE A L'ADEME

LES PUBLICATIONS ADEME

VOS RENDEZ-VOUS

VOS CORRESPONDANTS

GLOSSAIRE

ACTUALITES - A LA UNE

Colloque Filières et Recyclage Pour sa troisième édition, organisée les 7 et 8 novembre 2006 à Paris en partenariat avec les professionnels des filières : ADIVALOR, ADOPE, APCA, CPA, ECO-EMBALLAGES, FEDEREC, FNADE, UIR et avec le soutien des Ministères en charge de l'Ecologie et de l'Industrie, le colloque Filières et Recyclage a réuni près de 800 participants, malgré les perturbations dues à la grève SNCF du 8/11.

L'enquête de satisfaction, qui a été réalisée à partir de 97 questionnaires d'évaluation remplis par les participants a donné les principaux résultats suivants :

- L'indice de satisfaction globale des participants est de 87,5%
- La qualité de l'organisation a été appréciée à près de 93 %,
- L'indice de satisfaction des séances plénières et des ateliers est de 80% ;
- Les ateliers consacrés aux Moyens de Transport Hors d'Usage (MTHU) et aux emballages en bioplastique ont été les plus appréciés
- Les pistes de progrès qui ressortent de cette enquête concernent d'une part la fourniture des supports diapositives des interventions, d'autre part le temps laissé aux échanges avec la salle, notamment pendant les séances plénières

Cette enquête a également été l'occasion de recenser de nombreuses idées de sujets à traiter lors du colloque 2008, en séances plénières ou ateliers.

Ces pistes de progrès et ces suggestions seront mises à profit par l'équipe d'organisation du prochain colloque dans le but d'améliorer encore la satisfaction des participants.

Les participants au colloque ont été destinataires du recueil complet des interventions et débats, ainsi que du répertoire des présentations powerpoint

Vous serez bien entendu informés de tous les préparatifs de cet événement programmé les 22 et 23 octobre 2008 à Paris, Maison de la Chimie. : contact : [Evelyne PERREON](mailto:Evelyne.PERREON@ademe.fr)

Pneus

- ***Prochaine réunion du comité de suivi de la filière pneus le 18 septembre prochain au MEDD (après-midi)***

- A l'issue des premières réunions de la commission de normalisation sur les PUNR au sein de l'AFNOR, 5 groupes de travail ont été mis en place sur les sujets suivants :
 - Valorisation des pneus en Travaux Publics
 - Sols sportifs et aires de jeux
 - Broyats
 - Granulats et poudrettes
 - Pneus utilisés comme combustibles, en lien avec les travaux européens du TC 343

Ces groupes de travail se réuniront début mai 2007 à l'AFNOR. Pour en savoir plus sur les normes expérimentales et les objectifs précis de ces groupes, ouverts notamment aux transformateurs de pneus et utilisateurs de produits issus du traitement de pneus contacter [Catherine DILLEE](#).

- Une norme expérimentale sur la détermination du format des produits issus du broyage primaire (XPT 47-751) a été publiée par l'AFNOR. contacter [Catherine DILLEE](#)
- Une norme expérimentale sur la mesure de la granulométrie des granulats de PUNR est en cours de publication.
- **Une journée technique sur la valorisation des pneus usagés est organisée par l'ADEME en partenariat avec ALIAPUR le 16 octobre prochain à Paris (venez découvrir les résultats des derniers développements dans le domaine de la valorisation des pneus). Pour tout renseignement contactez [Evelyne PERREON](#) ou [Eric LECOINTRE](#)**

VHU

- **Prochaine réunion du comité de suivi de la filière VHU le mercredi 06 juin 2007 matin au MEDD**
- L'arrêté interministériel de nomination des membres de la future commission de suivi de la filière de traitement des VHU est en cours de signature
- **La liste des démolisseurs et broyeurs agréés a été mise à jour le 26/03/2007 ; la liste complète et actualisée des démolisseurs et broyeurs agréés** est disponible sur le site du MEDD.
- **L'ADEME a lancé avec le MEDD en janvier 2007 une procédure de dialogue compétitif pour choisir le prestataire chargé de la mise en œuvre d'une campagne de communication sur les VHU à destination des particuliers. Deux réunions d'échanges ont été organisées avec les 5 candidats retenus. Fin de la procédure et choix du prestataire en juin 2007. Contacts à l'ADEME : [Eric LECOINTRE](#) ou [Agnès HEYBERGER](#)**
- **Première année de déclaration pour les démolisseurs et broyeurs agréés qui doivent transmettre leur déclaration d'activité de traitement des VHU en 2006 à l'ADEME**
- **Une étude a été lancée, début décembre, par l'ADEME sur les nouvelles contraintes de dépollution des VHU (éléments à déclenchement pyrotechnique, GPL et GNV, fluides de climatisation, ...). 2^{ème} réunion du comité de pilotage le 04 avril 2007.**
- **Dans un rapport au Conseil et au Parlement européen daté du 16 janvier 2007, la Commission européenne conclut que les objectifs initiaux de réutilisation, recyclage et valorisation tels que fixés dans la directive VHU de 2000 doivent être conservés (http://ec.europa.eu/environnement/waste/pdf/com_2007_5_fr.pdf)**

Huiles usagées

- **Le nouveau dispositif d'indemnisation par l'ADEME des ramasseurs agréés d'huiles usagées est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2007. Le régime d'aide à la régénération des huiles usagées a par ailleurs reçu un avis favorable de la Commission européenne le 07 février 2007 avec une limitation à 7 ans et une dégressivité de l'aide à compter de sa première mise en œuvre et une limitation à 10 ans au total du régime d'aide.**
Contact : [Eric LECOINTRE](#)
- **L'observatoire de la filière Huiles de l'ADEME fait ressortir que 223 891 tonnes d'HU noires ont été collectées en 2006. Ce résultat, en baisse de 4,5% par rapport à 2005, s'explique notamment par l'amélioration de la qualité des huiles qui permet d'espacer les vidanges mais aussi par la diminution de la circulation routière. Le traitement de ces HU en 2005 se répartit entre régénération (46% des tonnages) et valorisation énergétique (54%).**
- **Prochaine réunion de la CNA Huiles de l'ADEME le 27 juin 2007 avec à l'ordre du jour la détermination du barème d'indemnisation des ramasseurs pour la période juillet 2007 → juin 2008.**
- **Le rapport 2005 de la filière huiles usagées est disponible sur demande auprès d'[Annabelle LOISEL](#)**

Emballages

- La Commission des communautés Européennes vient de publier un rapport concernant la mise en œuvre de la directive 94/62/CE relative aux emballages. (http://ec.europa.eu/environnement/waste/packaging_index.htm) Ce rapport dresse un bilan de l'impact de la directive sur la valorisation, la prévention et le fonctionnement du marché intérieur. La Commission considère que les niveaux des objectifs de recyclage énoncés dans la directive 2004/12/CE doivent rester valables bien au-delà de 2008. Concernant la prévention, l'obligation prévue dans la directive cadre déchets d'élaborer des programmes de prévention constitue un instrument approprié. La commission préconise notamment des progrès dans la mise en œuvre des exigences essentielles, de définitions harmonisées et des procédures de rapportage.
[Sylvain Pasquier](#)

Journaux, revues et magazines

- **L'agrément d'EcoFolio, a été publié au journal officiel du 23 janvier 2007. Les émetteurs d'imprimés visés par l'article L 541-10-1 du code de l'environnement (imprimés distribués aux particuliers, sans que ceux-ci en aient fait préalablement la demande, dans les boîtes aux lettres ou dans tout espace commercial ou public à l'exception, des imprimés adressés, de la presse d'information et d'informations publiques résultant d'une obligation légale ou réglementaire) sont invités à adhérer à Eco-Folio en se connectant au site www.ecofolio.fr ou à défaut ils doivent payer la TGAP auprès des douanes. Les collectivités locales sont invitées à entrer en contact avec Eco-folio à partir du milieu de l'année 2007, lorsque le contrat pour le versement des soutiens sera opérationnel. Indépendamment de la date de signature du contrat en 2007 les tonnages seront soutenus de manière rétroactive sur l'équivalent d'un quart de l'année 2006. .. [Sylvain Pasquier](#)**

DEEE

- **Le décret 2005-829 du 20 juillet 2005 transposant les directives DEEE et ROHS est complété par plusieurs arrêtés d'application : arrêtés du 25/11/2005 et du 6/07/2006 (substances), du 06/12/2005 (agréments ménagers), du 23/11/2005 (agréments professionnels), du 23/11/2005 (modalités de traitement), du 13/03/2006 (registre des producteurs), du 13/07/2006 (lampes), du 09/08/2006 (agréments des éco-organismes), du 22/09/2006 (agrément de l'organisme coordonnateur).** Ces arrêtés sont [téléchargeables](#). Les directives européennes DEEE et RoHS sont désormais complètement transposées.
- **Dans le domaine des DEEE ménagers**, quatre éco organismes ont été agréés (ECOLOGIC, ECOSYSTEMES, ERP-

France et RECYLUM) ainsi que l'organisme coordonnateur (OCAD3E). La filière a démarré le 15/11/2006. Depuis cette date :

- les producteurs doivent avoir adhéré à un éco-organisme agréé, et contribué en fonction de leur part de marché ou a défaut fait approuver un dispositif individuel (aucune demande reçue par le MEDD)
- la contribution visible est répercutée lors de la vente des EEE, du producteur au consommateur
- la reprise par les distributeurs « un pour un » est opérationnelle,
- les collectivités peuvent contractualiser avec l'organisme coordonnateur
- les enlèvements et le traitement des DEEE collectés par la distribution et les collectivités, sont gérés par les éco-organismes, par le biais des prestataires qu'ils ont sélectionnés

- Les barèmes des contributions aux éco-organismes (barème « amont ») et de l'organisme coordonnateur (barème « aval » d'indemnisation des collectivités) sont [téléchargeables](#) sur le site du MEDD.
- **la Commission Consultative d'agrément s'est réunie le 16 mars 2007. Cette réunion a principalement permis de faire un point sur l'avancement de chacun des 4 éco-organismes et de l'organisme coordonnateur. La coordination territoriale entre les éco-organismes a notamment été présentée. La prochaine commission se réunira en mai 2007.**
- **Dans le domaine des DEEE professionnels**, le décret est pleinement applicable. A ce jour, il n'y a pas d'éco organisme agréé. **Un groupe de travail sur les DEEE professionnel a été créé par le MEDD afin d'échanger sur les problèmes de mise en œuvre sur le terrain, notamment la distinction ménager / professionnel et le cas des DEEE du bâtiment.**
- **Modifications réglementaires en cours ayant un impact sur la gestion des DEEE : un décret à publier modifiant le décret 2005-635 précise que dans le cas des filières à responsabilité des producteurs, l'émetteur du BSD est la personne responsable de l'élimination du déchet (= le producteur) ou l'organisme le représentant. Par ailleurs, dans le cadre de la réglementation relative aux installations classées pour la protection de l'environnement, une rubrique spécifiques aux DEEE va être créée : rubrique 2711 relative au transit, regroupement, tri, désassemblage, remise en état d'équipements électriques et électroniques mis au rebut.**
- **Registre des producteurs : La première campagne de déclarations des quantités d'équipements électriques et électroniques mises sur le marché, collectées et traitées, relative à l'année 2006, est terminée. Les retardataires sont invités à prendre contact avec l'administrateur du registre à l'adresse registredeeee@biois.com. Les prochaines déclarations, relatives au 1^{er} semestre 2007, devront être effectuées entre le 1^{er} juillet et le 1^{er} septembre 2007.**

Bateaux de Plaisance hors d'usage Navires hors d'usage

- **La FIN organise le Prix du bateau bleu. thème 2007 : éco-conception des bateaux de plaisance et de leurs équipements. Pour plus d'information, contacter www.fin.fr ou bateaubleu@fin.fr**
- **Créée, à l'initiative de Maignon, la Mission Interministérielle sur le Démantèlement des Navires (MIDN) mise en place au sein du Secrétariat général de la Mer a rendu son rapport, téléchargeable sur le site du SGMER (http://www.sgmer.gouv.fr/article.php3?id_article=52) Contact : [Eric LECOINTRE](mailto:Eric.LECOINTRE)**
- **Parution du rapport de Marguerite LAMOUR, députée, sur le démantèlement des navires en fin de vie (<http://www.assemblee-nationale.fr/12/pdf/rap-info/i3609.pdf>)**

Piles et accus

- La directive 2006/66/CE du 06/09/2006 relative aux piles et accus ainsi qu'à leurs déchets, abrogeant la directive 91/157/CEE est parue au JOCE le 26/09/2006. Elle doit être transposée en droit français avant fin 2008. Les principaux points :
 - Limitation plus restrictive de la teneur en métaux lourds (notamment le cadmium)
 - Nouvelle exigence en termes de marquage : indication de la capacité réelle (durée de vie)
 - Mise en place de la collecte sélective pour l'ensemble des piles et accus avec des objectifs de collecte et de recyclage
 - Responsabilité des producteurs pour les déchets des ménages et des professionnels
 - Mise en place d'un système d'enregistrement des producteurs harmonisé au niveau européen.

On peut noter que la réglementation française (décret 99-374) répond déjà en partie aux obligations de la nouvelle directive ; collecte sélective pour l'ensemble des piles et accus avec obligation de reprise gratuite par les distributeurs, responsabilité du producteur pour la fraction issue des ménages.

- **Un groupe de travail pour la transposition de cette directive en droit national a été constitué par le MEDD**
- **Les déclarations de quantités de piles et accumulateurs mises sur le marché, collectées et traitées devaient être effectuées avant le 31 mars 2007 auprès de l'ADEME (bordereaux CERFA 11801*01, 11802*01, 11803*01)**

DDD

- L'agence de l'eau Seine Normandie a terminé l'étude portant sur les aspects économiques de l'élimination des Déchets Dangereux Diffus (DDD), dans la perspective de la mise en place d'une nouvelle politique de gestion de ces déchets. Les principaux résultats de cette étude montrent que les subventions des agences de l'eau sont indispensables pour capter le gisement des très petites entreprises mais qu'il convient d'améliorer la visibilité des prix et des subventions tout en renforçant la crédibilité du système de conventionnement. Enfin, il sera nécessaire de favoriser l'implication des services de police dont l'action est souvent déterminante pour décider les détenteurs de DDD à faire appel à des filières officielles. Contact ; [Didier GABARDA-OLIVA](mailto:Didier.GABARDA-OLIVA)

Fusées de

- **Le groupe de travail mis en place par le Secrétariat Général à la mer (SG Mer) termine ses travaux. L'ADEME a**

détrese

confié une mission d'appui au bureau d'étude BIO-IS afin de mettre en forme les réflexions et propositions issues de ce groupe. Le groupe de travail devrait remettre ses résultats au deuxième trimestre 2007. Contact : alain.geldron@ademe.fr

Textiles usagés

- L'Assemblée Nationale et le Sénat ont adopté en novembre 2006 un amendement à la loi de finances 2007, concernant « le financement du recyclage et du traitement de déchets issus des produits textiles ». L'article 40bis du PLF 2007, dans le but de pérenniser l'activité des professionnels de la récupération textile et favoriser le développement des quantités collectées et valorisées, prévoit que les metteurs sur le marché de textiles d'habillement, de chaussures et de linge de maison destinés aux ménage doivent contribuer au recyclage et au traitement des déchets issus de ces produits. Un décret du Conseil d'Etat doit fixer les modalités d'application de ces dispositions (mode de calcul des contributions notamment). Les fonds ainsi recueillis serviront à soutenir les activités de recyclage (hors friperie) et à renforcer la recherche et le développement dans ce secteur. Contact JPPaul.DUPUY.
- **Le MEDD a réuni les 23/02 et 06/04/2007 les représentants des parties concernées par la mise en place de ce décret (producteurs et distributeurs, collectivités locales, opérateurs de collecte et de traitement, associations de consommateurs et de protection de l'Environnement, pouvoirs publics). Les divers échanges ont notamment permis d'aborder, sur la base d'un premier texte proposé par le MEDD, les questions suivantes :**

- **Identification des contributeurs**
- **Champ d'application du dispositif**
- **Mode de calcul de la contribution**
- **Création d'un ou plusieurs éco-organismes**
- **Bénéficiaires des soutiens**

Les participants ont ainsi pu commencer à formuler leurs remarques sur le projet de décret élaboré par le MEDD et proposer de nombreux aménagements. La prochaine réunion de ce groupe de travail est fixée au jeudi 10/05/2007 dans les locaux du MEDD. Contact JPPaul.DUPUY

- **Le 26/04/2007, l'Association des Maires de Frances (AMF) organise, dans le cadre de la mise en place de la filière, une séance de travail consacrée à la partie aval du dispositif, en particulier l'organisation et le financement de la collecte des textiles usagés.**

Certification

- FEDEREC et l'ADEME ont signé une convention prévoyant l'organisation de journées régionales d'information et de sensibilisation à l'attention des PME du déchet. Il y sera notamment rappelé que l'ADEME peut apporter son soutien financier aux entreprises s'engageant dans une démarche de progrès visant une certification tierce partie. Contacts : jean-paul.dupuy@ademe.fr et adele.frouard@federec.com
- Les 12 référentiels CERTIREC (papiers-cartons, plastiques, verre, métaux ferreux et non ferreux, palettes, consommables bureautiques et informatiques, solvants, textiles, déchets BTP, déchèteries et plumes de palmipèdes) sont consultable sur le site internet de FEDEREC
- La liste des entreprises certifiées QUALICERT-VALORPNEU est disponible sur demande auprès de SGS-QUALICERT ; ([Christophe PLICHARD](mailto:Christophe.PLICHARD))
- Une nouvelle version du référentiel QUALICERT-VALORPNEU est en cours de préparation.

Fluides frigorigènes

- **Une nouvelle filière réglementaire dédiée aux fluides frigorigènes utilisés dans les équipements frigorifiques et climatique est en cours de mise en chantier. Un projet de décret, visant à modifier les dispositions datant de décembre 1992, a été examiné par le Conseil d'Etat le 13 mars 2007. Il traite des conditions de mise sur le marché, d'utilisation, de récupération et de destruction des substances (CFC, HCFC et HFC) utilisées ou destinées à être utilisées en tant que fluide frigorigène dans ces équipements. La publication du décret est attendue d'ici la fin du premier semestre 2007. Contact : [Jean-Paul DUPUY](mailto:Jean-Paul.DUPUY)**
- **Le MEDD organise par ailleurs le lundi 23/04/07 une réunion de présentation des 3 projets d'arrêtés relatifs à l'attestation de capacité, à l'agrément des organismes et à la transmission d'information.**

EVPP/PPNU et autres produits de l'agro-fourmiture

- **EVPP - Bilan 2006. 3.900 tonnes d'emballages vides de produits phytopharmaceutiques ont été collectées, soit +22% par rapport à 2005. Ce résultat correspond à un taux de collecte national supérieur à 50%, conformément aux engagements pris auprès des Pouvoirs Publics et des actionnaires d'ADIVALOR** Pour plus d'informations, voir le site www.adivalor.fr
- **La collecte des emballages souples pliables (boîtes, sacs), généralisée depuis 2005, enregistre des résultats encore relativement faibles. De nouvelles campagnes de communication et de sensibilisation devront en conséquence être menées, en priorité dans les secteurs les plus concernés (taux de collecte insuffisants et flux important de ce type d'emballage). Un plan de communication a déjà démarré en 2006 pour la viticulture, il sera étendu en 2007 à la maïsiculture.**
- Nouvelles adhésions de la part de fabricants de produits fertilisants (produits liquides en bidons) : les sociétés CEDENA, BMS, SDP et le groupe ROULLIER ont adhéré. Par ailleurs, l'ensemble des adhérents de l'Union des Industrie de la Fertilisation (UNIFA) devraient adhérer d'ici juin 2007.
- Sous l'égide du MEDD et du Ministère de l'Agriculture, une réunion de concertation s'est tenue le 10 novembre dans les locaux du MEDD entre ADIVALOR et les sociétés non contributrices. Dix sociétés (principalement des fabricants de produits génériques et des importateurs) étaient présentes, sur cinquante invitées. Plusieurs participants ont fait état de leur intention d'adhérer au système dans les prochains mois.
- **PPNU - Bilan 2006. 1.445 tonnes de produits phytopharmaceutiques non utilisables ont été récupérées su 66 départements. Sur la période 2002/2006, 8.195 tonnes de PPNU ont ainsi été collectées et traitées dans le cadre du programme d'élimination des stocks historiques (initialement estimés à 8.000 t, actualisés depuis à 10 ou 11.000 t) mis en place par les partenaires de la filière, avec l'appui des pouvoirs publics.** Pour plus d'informations,

voir le site www.adivalor.fr

- **Arsénite de soude – Point sur le programme au 15/03/2007 : sur les 757 tonnes collectées au 31/12/2006, La société Labo Services, en charge de l'élimination, a déjà procédé à l'élimination de 291 t conformément à la réglementation en vigueur. Sur la base de l'analyse des résultats des collectes réalisées, les stocks de produits à éliminer ont été significativement réévalués (1900 tonnes contre 800 tonnes prévues initialement). Il n'est prévu qu'une collecte par zone. L'ensemble des stocks pourrait être collecté d'ici avril 2007. Un document d'information sur ce sujet est [téléchargeable](#). Contact : [Marc Vaucelle](#)**
- **Bigs bags d'engrais - L'étude menée pour l'UNIFA avec le soutien de l'ADEME devrait conduire à la mise en place d'un dispositif opérationnel courant 2007. Contact [Bernard Le Moine](#)**
- **En concertation avec les Pouvoirs Publics, ADIVALOR s'est engagé sur de nouveaux objectifs pour 2010 :**

- **Atteindre 70 % de taux de collecte des emballages vides**
- **Achever l'élimination des stocks historiques de PPNU, estimés à environ 3.000 tonnes**
- **Gérer les « nouveaux » PPNU sans subvention publique**
- **Obtenir l'adhésion de la totalité des metteurs en marché (il subsiste environ 50 entreprises « clandestines » dans la filière)**
- **Prévenir ou limiter l'apparition des « nouveaux » PPNU en améliorant notamment la maîtrise des retraits de produits et la gestion des stocks dans les exploitations.**

- **Poursuivre la baisse des coûts de collecte et de traitement des EVPP et PPNU.**

Films
Plastiques
agricoles
usagés

- Mise en ligne du site internet plastiques-agriculture.com, hébergé par le Comité des plastiques en Agriculture (CPA). Le site est en phase de construction et sera alimenté au fur et à mesure des avancées des travaux du groupe projet. Il est destiné à fournir, dans la rubrique « Environnement GPAU » tous les outils et informations utiles à l'optimisation de la gestion d'opérations de collecte et de traitement de FPAU.
- Le 15/12/2006, les représentants français et étrangers des sociétés et organismes concernés par le devenir des plastiques agricoles usagés se sont retrouvés dans les locaux du MEDD pour une nouvelle (après celle de mars 2006) réunion de concertation proposée par le CPA et l'ADEME.
- **Suite à cette réunion, les entreprises BPI (Angleterre), FILATURES SAINTE-GERMAINE (France), GROUPE ARMANDO ALVAREZ (Espagne), GROUPE BARBIER (France), PLASTIKA KRITIS / POLYANE (Grèce + France), PLASTIMER (Espagne), RANI (Finlande), RKW-WERRA (Allemagne), TRIOPLAST-SMS (France), UNTERLAND (Autriche) ont retourné au CPA leur engagement formel de contribuer à la mise en place d'une filière dédiée aux FPAU sur le territoire français. Ces 10 entreprises représentent environ 85 % des quantités de films agricoles mis sur le marché français. Cet engagement se concrétise dans un premier temps par une participation financière à une étude de préfiguration du fonctionnement du futur dispositif FPAU piloté par le CPA. Contact : [JP DUPUY](#)**
- **L'état d'avancement de la démarche sera le sujet principal de la Commission « Plastiques et Horticulture » du CPA qui se tiendra le mardi 26 juin 2007 à Angers. <mailto:contact@plastiques-agriculture.com>**
- **La révision de la norme NF X 30-501, relative aux sacs plastiques pour déchets mous à risques infectieux, a été publiée en mars 2007. L'enquête probatoire relative au projet de norme NFX 30-506 sur les emballages pour DASRI liquides est terminée et la réunion de dépouillement a eu lieu à la mi-mars 2007. La norme devrait être publiée d'ici le mois de juin 2007.**
- Le MEDD et le ministère de la Santé ont engagé une réflexion commune sur l'évolution des modalités d'agrément des appareils de désinfection des DASRI. Résultats attendus pour 2007 On s'oriente vers une procédure de certification s'appuyant entre autre sur la norme NFX 30-503 relative à la réduction des risques microbiologiques et mécaniques par les appareils de désinfection des déchets d'activités de soins à risques infectieux et assimilés.

Déchets
d'Activités
de Soins à
Risques
Infectieux

VEILLE REGLEMENTAIRE

Emballages

- A la suite des travaux menés depuis deux ans et en concertation avec les représentants des acteurs concernés, une modification de la réglementation sur les emballages devrait être publiée début 2007. Elle porte sur une modification du décret du 13 juillet 1994 sur les emballages non ménagers, et sur la publication de deux arrêtés faisant obligation de déclarer d'une part les quantités d'emballages mis en marché par les conditionneurs et les importateurs/introducteurs, d'autre part les quantités de déchets d'emballages valorisés par les derniers repreneurs ou les personnes qui exportent ou expédient. Ces dispositions entreraient en vigueur au 1/1/2008.

Imprimés

- **L'arrêté d'agrément d'EcoFolio du 19 janvier 2007 a été publié au journal officiel du 23 janvier. Le cahier des charges annexé à cet arrêté est [téléchargeable sur le site du MEDD](http://www.ecologie.gouv.fr/IMG/pdf/070111_Cahier_des_Charges.pdf) :**
- **Le décret 2007-460 modifie le décret 2006-239 relatif à la contribution à la collecte, à la valorisation et à l'élimination des déchets. Pour les contributions dues au titre de l'année 2006, la date limitée de déclaration à EcoFolio est reporté au 31 juillet 2007 et l'acquittement de la contribution au 10 octobre 2007.**

DEEE

- Directive 2002/95/CE: les valeurs maximales de concentration des substances toxiques dans un matériau homogène (0.01 % pour le cadmium; 0.1% pour le plomb, le mercure et le chrome VI, les PBB-polybromurebiphényles- et les PBDE-polybromodiphényléthers) ainsi que les exemptions ont été précisées par les décisions de la commission : du 18/08/2005, du 13/10/2005, du 21/10/2005, du 21/04/2006 et du 12/10/2006 amendant la directive RoHS
- Transposition en droit français : décret 2005-829 du 20 juillet 2005 :
 - Arrêté du 23 novembre 2005 relatif à l'agrément des éco-organismes professionnels
 - Arrêté du 23 novembre 2005 relatif aux modalités de traitement des déchets d'équipements électriques et

électroniques

- [Arrêtés du 25 novembre 2005 et du 6 juillet 2006 fixant les cas et conditions dans lesquels l'utilisation dans les équipements électriques et électroniques de plomb, de mercure, de cadmium, de chrome hexavalent, de polybromobiphényles ou de polybromodiphényléthers est autorisée](#)
- Arrêté du 06 décembre 2005 relatif à l'agrément des éco organismes et approbation des dispositifs individuels mis en place par les producteurs paru au JO le 16 décembre 2005.
- Arrêté du 13 mars 2006 relatif à la procédure d'inscription et aux informations figurant au registre national des producteurs paru au JO le 22 mars 2006.
- Arrêté du 13 juillet 2006 précisant que tous les déchets relevant de la catégorie 5 de l'annexe 1 du décret 2005-829 sont considérés comme des DEEE ménagers au sens de l'article 2 de ce même décret
- Quatre arrêtés du 09 août 2006 portant agrément des sociétés ECOLOGIC, ECOSYSTEMES, ERP-France et RECYLUM
- Arrêté du 22 septembre 2006 portant agrément d'un organisme coordonnateur OCAD3E

**Piles et
accus**

- Directive 2006/66/CE du 06/09/2006 relative aux piles et accus et à leurs déchets

**Déchets
d'Activités
de Soins à
Risques
Infectieux**

- **Le ministère chargé de la santé a mis en place un groupe de travail sur les déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI) produits par les patients en auto traitement avec comme objectif, la modification des arrêtés du 7 septembre 1999.**
L'objectif poursuivi est d'aménager le cadre réglementaire pour résoudre les difficultés auxquelles sont aujourd'hui confrontés les patients en auto traitement pour l'élimination de leurs DASRI en s'efforçant de concilier les contraintes du patient (accessibilité, proximité, confidentialité) et les exigences de sécurité sanitaire (conditionnement sécurisé, élimination via une filière spécifique en vue d'éviter les risques d'AES). En terme de calendrier, la partie décret en Conseil d'Etat doit être finalisée pour la fin mars (pour une parution d'ici le 2^{ème} semestre 2007). Pour la partie relative à la modification des arrêtés, une finalisation est attendue pour le mois de juin 2007.

Pneus

- **Retrouvez toute la réglementation concernant les pneus usagés sur le site du MEDD : <http://www.ecologie.gouv.fr/-Pneumatiques-usages-.html>**

VHU

- Retrouvez le texte de la directive VHU et l'ensemble des décisions sur le site de la Commission européenne : http://ec.europa.eu/environment/waste/elv_index.htm
- Retrouvez le texte du décret sur la construction de véhicules et l'élimination des VHU, les arrêtés d'application et les circulaires sur le site du MEDD. <http://www.ecologie.gouv.fr/Vehicules-hors-d-usage.html>.
- **L'étude intitulée "study to examine the benefits of the End of Life Vehicles Directive and the costs and benefits of a revision of the 2015 targets for recycling, re-use and recovery under the ELV Directive" réalisée par GHK et BIOIS pour le compte de la DG Environnement est disponible sur le site de la Commission européenne (http://ec.europa.eu/environment/waste/elv_study.htm).**

ÇA SE PASSE A L'ADEME

Pneus

- Le cabinet ERNST & YOUNG accompagne l'ADEME pendant 3 ans dans sa tâche de mise en place et de gestion d'un observatoire de la filière des PU. Pour toute information sur le contenu de la prestation, contacter [David BREMOND](#) (ADEME) ou [Céline BERNADAT](#) (ERNST & YOUNG). Le rapport sur les données 2004 est toujours disponible. Rapport sur les données 2005 et sa synthèse sont disponibles sur demande ou [téléchargeables](#) sur le site de l'[ADEME](#)
- **Le rapport sur l'utilisation des pneus usagés en milieu agricole confiée à l'association SOLAGRO, aidée de l'institut BVA est disponible auprès d'[Eric LECOINTRE](#) et sera prochainement téléchargeable sur le site de l'[ADEME](#)**
- L'ADEME soutient avec ALIAPUR le projet de la société TARKETT Sport visant à évaluer sur le plan environnemental l'utilisation de granulats de PUNR comme éléments constitutifs de sols sportifs en gazon synthétique.
- **L'ADEME a soutenu avec ALIAPUR une étude destinée à vérifier l'innocuité environnementale de l'utilisation de PU entiers en bassins de rétention d'eau. Synthèse disponible sur le [site internet d'ALIAPUR](#)**
- L'ADEME soutient avec ALIAPUR et la fonderie FMGC une étude destinée à optimiser l'utilisation des PU en fonderie.
- La synthèse des travaux d'étude de l'état des lieux de l'utilisation des pneus usagés en l'état ou broyés pour le drainage eau-lixiviats-biogaz en centre de stockage de déchets est disponible sur le site internet d'[ALIAPUR](#)

Imprimés

- L'étude sur les gisements de papiers à usages graphiques est achevée. Elle permet de préciser les tonnages concernés par le dispositif sur les imprimés non sollicités, compris entre 800 et 1100 milliers de tonnes et d'évaluer le taux de recyclage des produits imprimés graphiques utilisés à 26% en 2004. La synthèse des résultats est disponible sur le site de l'ADEME. <http://www2.ademe.fr/servlet/getDoc?cid=96&m=3&id=39041&p1=00&p2=05&ref=12441>
- **Une nouvelle fiche déchet portant sur les [Imprimés](#) a été créée sur le site web de l'ADEME. Elle comporte en particulier un Questions / Réponses sur le fonctionnement de la nouvelle filière sur les imprimés non sollicités et une compilation des textes réglementaires en vigueur.**

- Emballages**
- Après validation du questionnaire par le comité d'évaluation sur les emballages mis en place par le MEDD, le cabinet Deloitte, associé à O2 France, enquête auprès de 120 entreprises réparties sur dix produits de grande consommation, la prise en compte des exigences environnementales dans la conception de leurs emballages. Les résultats seront présentés lors des troisièmes rencontres de la prévention le 19 juin 2007 à Paris.
- VHU**
- Le cabinet ERNST & YOUNG a été retenu pour accompagner l'ADEME pendant 3 ans dans sa tâche de mise en place et de gestion d'un observatoire de la filière VHU. Pour toute information sur le contenu de la prestation, contacter [Eric LECOINTRE](#), [David BREMOND](#) ou [Vincent ROUSSEL](#). (ERNST & YOUNG)
 - L'ADEME soutient un projet de réalisation d'un procédé pilote pour le traitement des planches de bord issues du démontage de VHU. Etude réalisée par la SERAM, le laboratoire LOCIE et la société INDRA. [David BREMOND](#)
 - L'ADEME soutient la société JABIL CIRCUIT AUTOMOTIVE pour l'étude de la faisabilité de l'élimination du plomb dans les soudures à la vague des composants électroniques des automobiles. [David BREMOND](#)
 - L'ADEME soutient les sociétés RIETER, GALLOO et PCA sur un projet de valorisation de la fraction légère de résidus de broyage dans la fabrication de feutres d'insonorisation automobile. [David BREMOND](#)
 - L'ADEME soutient les sociétés RIETER et SEVP sur un projet de valorisation de pièces textiles de VHU pour la fabrication d'insonorisants automobiles. [David BREMOND](#)
 - L'ADEME a lancé avec le MEDD en janvier 2007 une procédure de dialogue compétitif pour choisir le prestataire chargé de la mise en œuvre d'une campagne de communication sur les VHU à destination des particuliers. Deux réunions d'échanges ont été organisées avec les 5 candidats retenus. Fin de la procédure et choix du prestataire en juin 2007. Contacts : [Eric LECOINTRE](#) ou [Agnès HEYBERGER](#).**
 - Une étude a été lancée, début décembre, par l'ADEME sur les nouvelles contraintes de dépollution des VHU (éléments à déclenchement pyrotechnique, GPL et GNV, fluides de climatisation, ...). 2^{ème} réunion du comité de pilotage le 04 avril 2007. Contact : [David BREMOND](#)**
- Moyens de transport en fin de vie**
- Les résultats de l'étude sur la fin de vie des moyens de transport (hors VHU) confiée au cabinet BIO INTELLIGENCE SERVICE ont été présentés lors du colloque Filières et Recyclages 2006. Son objectif était de dresser un état des lieux de la situation en France, sous ses aspects techniques, économiques et organisationnels. Le rapport est disponible auprès de [Eric LECOINTRE](#) et sera prochainement téléchargeable sur le site de l'ADEME www.ademe.fr
- Huiles usagées**
- L'ADEME a confié au cabinet EVALUA une prestation d'actualisation du coût de collecte des HU noires sur la période 2005-2006-2007. [Eric Lecoindre](#)
 - Opération Vidange Propre : la campagne de communication sur le non mélange des huiles usagées est en phase active depuis début 2004. Elle a d'abord touché les professionnels de l'automobile puis les auto-vidangeurs et les déchèteries reprenant les huiles de vidange des particuliers. Depuis septembre 2005, elle concerne également le secteur du BTP et des industries mécaniques. (eric.lecoindre@ademe.fr ou agnes.heyberger@ademe.fr)
 - L'ADEME a confié au cabinet ACL-Consultants la réalisation d'une étude de définition des besoins informatiques liés à l'observatoire de la filière huiles usagées. Début des travaux : mi – octobre 2006
 - Le rapport 2005 de la filière huiles usagées est disponible sur demande auprès d'[Annabelle LOISEL](#)**
 - L'ADEME s'apprête à signer avec le CPA une convention d'étude de préfiguration de la future filière FPAU précisant les modalités de fonctionnement du dispositif et le rôle possible des acteurs concernés tels que les distributeurs, les coopératives et chambres d'agriculture au sein de la filière. Cette étude, cofinancée par les metteurs en marché et l'ADEME, s'appuiera notamment sur l'expérience acquise par ADIVALOR et sa position clairement établie d'interlocuteur privilégié des agriculteurs pour la prise en charge des déchets non organiques. Contact : [JP DUPUY](#)**
- Films plastiques agricoles**
- DEEE**
- Appel à projets valorisation des DEEE 2005 : sur les 20 dossiers reçus, quatre projets ont été retenus. Ils portent sur l'amélioration des procédés de tri des DEEE, en vue de la valorisation matière des divers composants, notamment des matières plastiques. Contact : [Sarah MARTIN](#)
 - L'étude ayant pour objectif d'actualiser l'annuaire des sites de traitement des DEEE vient de s'achever. La liste des 253 prestataires de traitement identifiés sera prochainement accessible à partir de SINOE (www.sinoe.org) et le rapport de l'étude disponible auprès de l'ADEME.**
 - L'étude sur la mise en œuvre des Directives DEEE et ROHS en Europe vient de s'achever. Le rapport synthétique est disponible sur demande auprès de isabelle.tardy@ademe.fr (prochainement en ligne) et le rapport complet sera disponible fin avril 2007.**
 - Avec le soutien de l'ADEME, l'association ELEN a réalisé en 2006 deux guides à destination des donneurs d'ordres ayant des DEEE à éliminer :
 - Guide pour l'élaboration des cahiers des charges des donneurs d'ordres
 - Guide pour le contrôle et l'audit des prestations
- Ils sont téléchargeables sur le site de [l'association ELEN](#) et sur le site de [l'ADEME](#):
- le registre des producteurs géré par l'ADEME est opérationnel depuis le 1^{er} septembre 2006 et consultable à l'adresse <https://registredeeee.ademe.fr>. La liste des producteurs enregistrés peut être notamment consultée.
 - Le rapport et la synthèse annuels de l'observatoire piles et accus sont disponibles sur le site de l'ADEME : <http://www2.ademe.fr/servlet/KBaseShow?sort=-1&cid=96&m=3&catid=16295>
- Piles et accus**
- Recyclage**
- Conformément aux engagements contractuels, le rapport final des bilans du recyclage (années 1995 à 2005) a été fourni à l'ADEME par son prestataire le 09/12 dernier. Le fruit des travaux menés pour l'ADEME par IN NUMERI en liaison avec les représentants concernés des branches professionnelles portent sur 6 matériaux (le bois s'ajoutant dans cette édition aux 5 matériaux suivis auparavant ; papiers-cartons, métaux ferreux et non ferreux, verre et plastiques) et 8 produits en fin de vie (emballages, huiles usagées, pneus usagés, solvants, VHU, DEEE, Piles et accumulateurs). Par rapport aux éditions précédentes, cette nouvelle édition apporte des éléments d'information et d'analyse sur les aspects environnementaux du recyclage, permettant d'évaluer ses impacts (consommation d'énergie et d'eau, production de gaz à effet de serre et autres polluants, toxicité) comparativement à l'utilisation de matières vierges et aux autres modes de traitement des déchets tels que l'enfouissement ou l'incinération. (contact [Jean-Paul Dupuy](#)).

- **Suite à la parution de l'enquête sur la filière matières plastiques réalisée pour l'ADEME par IN NUMERI (contact [Catherine Marioge](#)), le rapport sur les bilans du recyclage a été actualisé (contact [JP Paul DUPUY](#))**
- **Un nouveau marché des bilans du recyclage, destiné à couvrir la période 2006, 2007 et 2008 est en préparation.**
- **Actualisation de l'enquête bisannuelle sur la filière de recyclage et de valorisation des déchets plastiques par la société IN NUMERI. Données disponibles pour une mise en ligne ultérieure sur le site de l'Ademe. Contact : [Catherine Marioge](#)**
- **Démarrage d'une étude faite par SERAM sur le développement d'un outil pour le suivi et la mise en place de filières de recyclage des matières plastiques suite d'un travail de thèse et en partenariat avec POAE (Plastic Omnium Automotive Exterior). Durée 1 an. Contact : [Catherine Marioge](#)**
- **Démarrage de 2 études effectuées par SERAM dans le cadre du club CREER, l'une sur l'analyse des méthodes d'évaluation de la recyclabilité, l'autre sur l'identification des freins techniques, sociologiques et économiques et opportunité pour l'utilisation de matières secondaires. Durée 1 an. Le club CREER comporte 8 partenaires industriels devant apporter leur expérience et leurs données. Contact : [Catherine Marioge](#)**
- **L'étude « Responsabilité élargie des producteurs sur la fin de vie des produits. Définition du metteur sur le marché et mise en œuvre dans les DOM » est terminée. Elle a fait l'objet de travaux complémentaires portant sur l'analyse des conditions dans lesquelles les réglementations REP s'appliquent aux différents TOM en fonction de leurs statuts spécifiques et plus spécialement Saint-Pierre et Miquelon, Mayotte, la Polynésie Française, Wallis et Futuna et la Nouvelle Calédonie. Contact : [JP Paul DUPUY](#)**
- **L'étude relative à la réalisation d'un état des lieux et à la définition des perspectives pour la collecte, la valorisation et le traitement des Dispositifs Médicaux Implantables Actifs (DMIA) a débuté en janvier 2007. L'objectif visé par cette étude est d'établir les données techniques et économiques relatives aux DMIA usagés, de recenser les divers types d'opérations de collecte, de traitement et de valorisation et leurs résultats réels ou potentiels, d'identifier les diverses difficultés susceptibles d'affecter le développement ou la pérennisation de ces opérations, d'en analyser les causes, de dégager les perspectives d'amélioration de la situation et de proposer l'organisation d'une filière type d'élimination des DMIA usagés.**
- Le résultat attendu est un document publiable faisant objectivement le point de la situation en France, dégageant des pistes d'action à court et moyen terme, et permettant la mise en œuvre de solutions de collecte, traitement, valorisation des DMIA usagés ainsi qu'une élimination des stocks historiques et la mise en œuvre de filières pérenne pour l'avenir.. (contact [Didier GABARDA OLIVA](#)).
- L'ADEME a signé une convention avec l'Union des Industries de la Fertilisation (UNIFA) concernant la réalisation d'une étude de faisabilité de la gestion des grands récipients vides (ou « big bags ») de produits fertilisants (contact [Jean-Paul Dupuy](#)). L'UNIFA a confié l'essentiel des travaux à ADIVALOR.
- SOLAGRO a présenté les résultats de son étude pour le compte de l'ADEME sur l'utilisation des pneumatiques usagés dans les exploitations agricoles – Rapport disponible auprès d'[Eric LECOINTRE](#)

LES PUBLICATIONS ADEME

- [DASRI](#)
- [Déchets Dangereux Diffus DDD](#)
- [DEEE](#) actualisation **janvier 2007**
- [Imprimés \(nouveau\)](#)
- [Emballages non souillés](#)
- [Emballages souillés](#)
- [Emballages vides de produits phytopharmaceutiques EVPP](#)
- [Films plastiques agricoles usagés FPAU](#)
- [Huiles minérales et synthétiques entières usagées](#)
- [Piles et accumulateurs](#)
- [Plumes et Duvets](#)
- [Produits phytopharmaceutiques non utilisables PPNU](#)
- [Solvants usés](#)
- [Véhicules hors d'usage](#)
- REP et concurrence : [les enseignements de la jurisprudence européenne](#)
- Statut juridique et fiscal des éco-organismes : (février 2004) consultable au centre de documentation de l'ADEME à Angers Contact : [Jean-Paul DUPUY](#)
- [Panorama européen des éco-organismes](#) : (mai 2003) disponible en français et en anglais :
- [Inventaire des sites de traitement de DEEE et annuaire des prestataires](#) (2004)

- [Marché des équipements électriques et électroniques en 2003](#)
 - [Recyclage des plastiques issus de DEEE : Etat de l'art \(2005\)](#)
 - [Etude des coûts de collecte primaire supportés par les collectivités locales](#) (janvier 2006)
- Piles et accus**
- [Etude sur la mise en œuvre des directives DEEE et ROHS en Europe \(janvier 2007\)](#) contact [Sarah MARTIN](#)
 - [Rapport et synthèse annuels 2005](#) de l'observatoire piles et accus sont disponibles sur le site de l'ADEME
- Plastiques**
- Parution du rapport d'activité de la filière de recyclage des déchets plastiques pour l'année 2003
 - [Marché du polyuréthane et état de l'art de ses techniques de recyclage](#)
- Emballages**
- [Recyclage chimique des plastiques](#) : mise en ligne sur le site de l'ADEME
 - Etat des lieux en France de la réutilisation des emballages ménagers et non ménagers : en ligne dans la rubrique Publications à télécharger.
 - [Collection repères : emballages ménagers – données 2005](#)
<http://www2.ademe.fr/servlet/getDoc?cid=96&m=3&id=39048&p1=00&p2=05&ref=12441>
 - [Collections repères : emballages industriels et ménagers – données 2004](#)
<http://www2.ademe.fr/servlet/getDoc?cid=96&m=3&id=39047&p1=00&p2=05&ref=12441>
 - [Etude sur les pratiques des sacs réutilisables](#)
 - Evaluation technico-économique du dispositif anglais des PRN (Packaging Recovery Notes) par le cabinet Ernst et Young – En ligne dans la rubrique Publications à télécharger
- Imprimés**
- Edition avec Adelphi et Eco-Emballages de la quatrième actualisation triennale de l'analyse du gisement des emballages ménagers en France.
 - [Collection repères : imprimés – données 2004](#)
<http://www2.ademe.fr/servlet/getDoc?cid=96&m=3&id=39041&p1=00&p2=05&ref=12441>
- Procédés de tri**
- Enquête sur l'état de l'art et les perspectives des techniques de tri automatique des déchets
Contact : [Catherine MARIOGE](#)
- Pneus**
- Le marché des poudrettes, granulats et déchetats de pneus usagés en France :
- [Synthèse gratuite \(réf n° 4204\)](#), ADEME Editions Angers
- [Etude de marché \(réf n° 4406, 45 euros\)](#) février 2003, ADEME Editions Angers
 - Observatoire de la filière Pneus : bilan 2005 (disponible sur demande ou prochainement téléchargeable sur le site de l'ADEME), [David BREMOND](#) . Le rapport 2004 est toujours disponible
 - [Etat des lieux de la valorisation énergétique des pneus en France et dans le monde](#). Elle a permis d'identifier des pistes intéressantes d'utilisation comme combustible et leurs conditions de développement.
- VHU**
- [Etude de l'utilisation des pneus usagés en milieu agricole](#). [Eric LECOINTRE](#)
 - [Etude économique de la filière de traitement des VHU](#) (2003) en français et en anglais
- Huiles usagées**
- Fiche « Opération Vidange Propre » (OVP) accessible à l'adresse suivante :
http://www.ademe.fr/htdocs/actualite/operation_vidange_propre/index.html
 - [Le rapport 2005 de la filière huiles usagées est disponible sur demande auprès d'Annabelle LOISEL](#)
- Déchets Activités de Soins**
- Gestion des déchets d'activités de soins en Europe. Réf n°4896 – 30 € (avril 2006).
- Déchets non organiques de l'Agriculture**
- Faisabilité de la gestion des emballages vides de produits œnologiques (EVPO) (juillet 2005) analyse du gisement et de la réglementation, proposition d'un schéma d'organisation des collectes ainsi que des coûts de mise en œuvre associés. . Il propose plusieurs options d'organisation possibles, qui seront soumises à l'avis de l'interprofession concernée ([contact Jean-Paul Dupuy](#)).
- Recyclage**
- Bilan du recyclage 1995-2004 : (décembre 2005) contact [Jean-Paul Dupuy](#)

Pour en savoir plus :

[Toutes les publications Déchets de l'ADEME](#) (téléchargeables et payantes)
[Téléchargez le bulletin de commande des éditions ADEME](#)

VOS RENDEZ-VOUS

Filières et recyclage 2008

- Le colloque des professionnels sur les produits en fin de vie, organisé par l'ADEME Les 22 et 23 octobre 2008 à la Maison de la Chimie, Paris

[Pour en savoir plus sur les manifestations de l'ADEME](#)

VOS CORRESPONDANTS

ADEME Angers - Direction Déchets et Sols - Département Prévention, Recyclage et Organisation des Filières

DEEE, Piles et Accus

[Sarah Martin](#)

Plan PCB

[Didier Gabarda Oliva](#)

Pneus, VHU, huiles

[David Brémont + Eric Lecointre](#)

BPHU/ déchets de véhicules et autres véhicules hors d'usage

[Eric Lecointre](#)

DDD / Déchets de soins

[Didier Gabarda Oliva](#)

Emballages ménagers et industriels / imprimés

[Sylvain Pasquier](#)

Récupération et recyclage / Filières REP

[Jean-Paul Dupuy.](#)

Approche transversale (Chef du Département)

[Alain Geldron](#)

/Fusées de détresse

Amélioration et développement des procédés de recyclage des matériaux

[Catherine Marioge](#)

Prévention Plan National de Prévention

[Virginie Rocheteau](#)

Prévention Entreprises + Réemploi

[Virginie Rocheteau](#)

Prévention collectivités

[Etienne Leroy](#)

GLOSSAIRE

APCA	Association Permanente des Chambres d'Agriculture
BPHU	Bateaux de Plaisance Hors d'Usage
CNA	Commission nationale des Aides
CFC	Chlorofluorocarbures
CNPA	Conseil National de la Profession Automobile
CPA	Comité des Plastiques en Agriculture
CTBA	Centre Technique du Bois et de l'Ameublement
DASRI	Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux
DEEE	Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques
DDD	Déchets Dangereux Diffus
EIC	Emballages Industriels et Commerciaux
EVPP	Emballages vides de Produits phytopharmaceutiques
FIN	Fédération des Industries Nautiques
FPAU	Films Plastiques Agricoles Usagés
HCFC	Hydrochlorofluorocarbures
HFC	Hydrofluorocarbures
JO	Journal Officiel
JOUE	Journal Officiel de l'Union Européenne
LNE	Laboratoire National d'Essais
LSD	Limitation des Substances Dangereuses
PCB	Poly Chloro Biphényl
PPNU	Produits Phytopharmaceutiques non utilisables
PUNR	Pneus Usagé Non Réutilisables
REP	Responsabilité Elargie des Producteurs
VHU	Véhicules Hors d'Usage